



La Fouine



C'est la rentrée.....

Alors que les jeunes générations ont déjà rempli leur cartable de bons outils tout neufs et leur esprit de nombreuses et non moins bonnes résolutions, nous aussi, moins jeunes certes, mais décidés tout de même, devons nous préparer à reprendre le long et patient travail du généalogiste amateur : saisir, traduire, classer, trier, ranger, avec toujours ce souci permanent de l'erreur possible. Erreur qui risque de mettre en place toute une chaîne qui tout à coup va se révéler fausse depuis...longtemps. Et cela à cause d'une simple erreur : inattention ? Fatigue ? Simple distraction ?

Bien sûr nous savons que tout travail doit, ou devrait être repris par un autre qui avec des « yeux neufs » va corriger. C'est le fameux récolement qui est obligatoire...en principe. Mais allez donc chercher celui qui va le faire quand il y a déjà des difficultés à trouver celui ou celle qui fera le premier « débroussaillage ». Alors il faut redoubler d'attention, même si nous savons que ce n'est pas suffisant. C'est comme le tri : comment décider de « jeter » telle pièce, tel document ? Comment savoir si personne n'aura jamais besoin de ce que nous découvrons enfoui au fond d'un placard ? Alors on garde !!Mais où ? Comment enfin mettre en place tous nos outils sans avoir à les ranger chaque soir afin que notre salle soit un vrai atelier.

Non ce ne sont pas des lamentations. C'est tout simplement un petit rappel des urgences auxquelles nous devons faire face, des problèmes auxquels nous devons trouver des solutions pour peu que quelques bonnes volontés se décident à nous donner la main...

LA DETTE FRANÇAISE...

C'est François R. Velde, économiste à la banque de la Réserve fédérale de Chicago, qui vient de révéler cette anecdote.

L'histoire débute dans le duché de Bouillon, dans l'actuelle province du Luxembourg, en Belgique. A la mort du duc Emmanuel-Théodore de La Tour d'Auvergne, en 1730, Claude-Henri Linotte, un ami de la famille, devient le tuteur onéraire* de son successeur, son neveu Charles-Godefroy et de ses deux enfants. Pour récompenser le dévouement de Linotte, le nouveau duc décide de lui offrir, ainsi qu'à sa famille, une rente viagère perpétuelle de 1 000 livres.. Conformément à sa volonté, celle-ci voit le jour le 22 avril 1738 et sera versée « jusqu'à la date de la mort du dernier survivant parmi les descendants de M. et Mme Linotte. Charles-Alexandre de Calonne, alors ministre des Finances, propose au souverain un arrangement : racheter certaines possessions de la famille Rohan à un prix avantageux en échange du transfert de la dette du duché à l'Etat français. A la suite de cet accord, accepté par Louis XVI, la dette contractée par Charles-Henri Linotte apparaît dans les comptes publics français en 1775. Intégrée dans la dette française sous la monarchie, la rente de Claude-Henri Linotte va ensuite traverser les différents régimes politiques français. Un Directoire, trois monarchies, deux Empires et cinq Républiques. Durant chacune de ces périodes, la rente viagère va faire l'objet de nombreux décrets, qui, à chaque reprise, confirment son paiement. En 1900, le nouveau ministre des Finances, Joseph Caillaux, parvient à identifier son propriétaire et tente de négocier son extinction. Il essuie un refus. Huit décennies plus tard, en 1988, l'Etat français annonce que toutes ses dettes perpétuelles, souscrites entre 1793 et 1945, ont été remboursées. Seule une, antérieure à cette période, perdure : celle de Charles-Henri Linotte. Pourtant, cinquante-huit descendants des époux Linotte étaient encore recensés. Dominique Strauss-Kahn, devenu à son tour ministre des Finances sous l'ère Jospin, exige en 1998 qu'une enquête soit menée sur la présente rente. Si le résultat confirme son existence, il apparaît que, depuis plusieurs années, personne n'en a réclamé son versement. Dans pareilles circonstances, le Code civil dispose que, au-delà d'une limite de cinq ans, toute rente non réclamée est enterrée. Seulement, l'article visé ne s'applique pas aux rentes viagères ! : *« Jusqu'à ce que le dernier descendant de Claude-Henri Linotte décède, le Trésor français doit se tenir prêt à honorer son engagement. »* Il ne reste donc plus qu'aux heureux bénéficiaires de cette rente miraculée à se faire connaître pour empocher le joli magot. Un magot qui s'élève aujourd'hui à... 1,20 euros

(ref : site « Actualités de l'Histoire »)

* qui exerce effectivement une tâche (opposé à honoraire)

11 septembre 2001 peu après l'effondrement des tours...



Peut-on passer ce mois sans revoir les images de ce 11 septembre à jamais inscrites dans toutes les mémoires ?

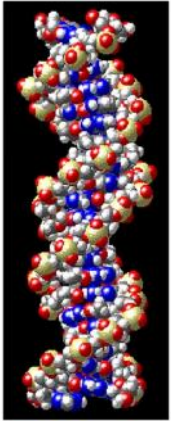
Mais la mort de milliers d'êtres humains, des enfants comme des vieux, des hommes comme des femmes, par milliers doit nous indigner, nous révolter parce que c'est inadmissible et non pas parce que ce triste événement a été médiatisé à l'extrême.

Tous les morts, victimes de la folie humaine doivent nous émouvoir. Et ce n'est pas mépriser ceux du World Trade Center que de regretter qu'on parle beaucoup moins souvent et avec moins d'empressement des milliers, des dizaines de milliers de malheureux qui meurent de faim quotidiennement dans diverses régions du monde.

Que ce triste anniversaire nous permette de nous poser quelques questions. Pourquoi sommes-nous plus bouleversés par un massacre de 5 personnes proches de chez nous et presque indifférents à la mort atroce de milliers d'individus aux antipodes ? Est-ce la rareté d'un tel événement en plein New York qui nous le fait considérer plus grave que des dizaines de milliers d'autres en des lieux où il est hélas fréquent de les trouver ???

Pour quelques euros ...

Vous pourrez paraît-il combler les trous de votre généalogie grâce à votre ADN !



De nombreux sites proposent en effet de vous aider "Grâce à nos tests ADN vous pouvez non seulement trouver des parents dans le monde entier mais aussi, à l'aide d'un nom de famille ou d'un projet régional vous pouvez comparer des branches de votre arbre généalogique et découvrir l'étendue géographique et l'origine de votre famille" proclament-ils ajoutant "Les livres d'église et autres documents que l'on utilise pour les recherches d'arbres généalogiques ne sont pas toujours exempts d'erreurs ni complets. Les guerres, les troubles ou les catastrophes naturelles ont dans de nombreux cas fait que ces documents ne sont plus disponibles. Dans les temps plus anciens, on ne faisait pas ce genre de documents et il était jusqu'ici impossible de retracer des relations familiales jusqu'à cette époque"

Trouver des parents, vérifier son arbre généalogique, grâce aux 300 000 profils stockés dans leurs bases de données (un petit rappel : il est maintenant acquis que la population mondiale ne va pas tarder à dépasser les 7 milliards ...) vous pourrez procéder à "la recherche de membres de la famille" et "trouver des cousins génétiques".

Et tout ceci exemples à l'appui comme le "prouve" l'histoire de ce jeune suisse qu'un incendie empêchait à tout jamais de remonter sa branche paternelle ... mais qui grâce à l'ADN apprit qu'il descendait ... des Phéniciens, ce qui souligne-t-il très sérieusement explique sans doute son amour de la Méditerranée, ou encore cet autre qui bloqué dans ses recherches au 19ème siècle a pu apprendre que ses ancêtres étaient sans doute des Vikings ... quelques 10 siècles auparavant.

Il faut se livrer à une lecture un peu plus approfondie pour apprendre que les dites analyses vont vous préciser votre haplogroupe c'est à dire votre tribu dans la préhistoire, de quel peuple d'origine de l'Antiquité (Celts, Vikings, Juifs, etc), qu'une catégorisation précise dans un peuple de l'antiquité n'est pas possible, et enfin que le résultat de l'analyse est une *interprétation* de votre origine géographique.

Ceci vous semble-t-il trop vague, trop imprécis ... pas de souci pour 129 euros votre ADN sera comparé à celui de **Toutankhamon**. Certes l'ADN de ce dernier n'est pas encore public ... mais ce n'est qu'un détail ! Même si par ailleurs certains scientifiques soulignent que les momies ont été manipulées, parfois sans précautions excessives, par de nombreux intervenants.



Toutankhamon ne vous convainc pas ! peut-être êtes vous un descendant de **Gengis Khan** ? un chromosome spécifique a été repéré dans 8 % de la



population masculine d'Asie, cette prépondérance ne peut s'expliquer que par la sélection naturelle et la "force" des gènes du grand conquérant ... certes on ne dispose pas à ce jour de son corps, et l'on n'est pas très sûr d'avoir identifié sa descendance biologique (certains de ses fils ont peut-être été adoptés !) mais ce n'est qu'un détail !

Au fait vous êtes une femme vous n'aurez de réponses que sur votre ascendance maternelle, pour la branche paternelle il vous faudra trouver un frère ou quelques oncles pour avoir des résultats.

Mais finalement peut-être vous contenterez vous, pour 99 euros seulement, de savoir si vous êtes porteur de ce gène guerrier qui favorise, en tout cas chez les hommes, (ce serait chez eux que ce gène transmis par les mères trouve le mieux à "déployer toute sa puissance" !) la prise de décisions risquées mais bénéfiques. Pour ce prix là vous ne saurait pas d'où vient ce gène ... mais ce n'est qu'un détail !



Une merveille : la grotte CHAUVET

Découverte en 1994, cette grotte située dans le département de l'Ardèche, plus précisément sur la commune de Vallon-Pont-D'Arc est un véritable trésor. Interdite au public elle est depuis quelques jours visible grâce à un film projeté en 3D dans certaines villes.



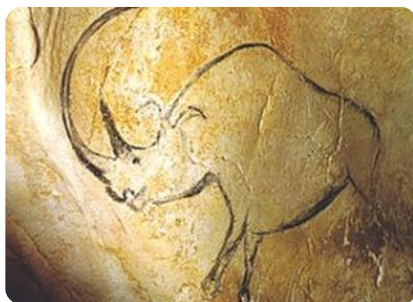
Bisons

On y découvre des peintures, des gravures qui ont été datées au carbone 14 : il y a plus de 30 000 ans des hommes ont décoré cette grotte d'innombrables dessins. Et quel style, quel dépouillement, quelle stylisation. Ils ont su suggérer, utiliser les mouvements de la roche, et ce tout au fond d'une grotte obscure ! Ahurissant.



Ours rouge

On comprend que ce site soit protégé et sans doute une grotte factice, reproduite à l'identique comme celle de Lascaux nous permettra d'admirer l'œuvre de nos très très très lointains ancêtres...



Rhinocéros



Cheval gravé

UNE BONNE IDÉE POUR COMMENCER...

Et pourquoi pas ? Commencer le nouvel exercice par un bon repas pris en commun c'est afficher de bonnes intentions !!!



C'est ce qui s'est produit. Bien installés sous une « **topia** » (que les non « mentonophones » se fassent traduire) l'ambiance qu'on a toujours connue au Cercle ne manqua pas de se manifester.

Joie de se retrouver, nombre de nouvelles à se partager, de questions à poser, d'exclamations, de rires, bref tous les ingrédients pour que la journée soit réussie.

Les mets bien entendu participèrent à la bonne humeur et la présidente eut quelque peine à donner le signal du départ...l'après-midi étant déjà bien engagée...

Quelles conclusions peut-on tirer de cette journée ? Eh bien, il faut remettre « ça » ...

Pourquoi pas ?





Bon anniversaire à

Rostagni Alain 01
Médecin Patrick 07
Morero Maurice 10
Colin Gisèle 18

**NON !!!!! nous refusons
la loi des armes, nous
n'accepterons jamais que
des hommes se
comportent comme la pire
des bêtes. Nous
condamnons l'assassinat
de Pierre Leschiera.**

G. Richomme

président du C.G.R.M

*Ci contre le cri que lançait Gilles Richomme,
président du CGRM, dans la Fouine de septembre
1991*

Vingt après nous n'avons pas changé !

*Notre indignation, notre refus restent les mêmes
comme nos sentiments, notre sympathie et nos
pensées pour Paule et Francis*

*Et ça repart : Un bon conseil ! Payez donc votre cotisation 2012 tout de suite
(malgré la crise elle reste à 25€) c'est la meilleure façon de ne pas l'oublier.*

Que les habitants de l'Ariège se nomment les Ariégeois, de l'Aude les Audois,
de l'Ardèche les Ardéchois ne surprendra personne.

Mais peut-être serez-vous surpris d'apprendre que les habitants des Alpes-
Maritimes sont les **Maralpins**, de l'Yonne les **Icaunois**, de l'Oise les **Isariens**, des
Bouches-du-Rhône les **Bucco-Rhodaniens**, de la Loire les **Ligériens**

...Et bien d'autres surprises qui bien entendu s'expliquent ...

**Le Cercle tout entier se réjouit des excellentes nouvelles qu'il a reçues
concernant Robert et Marie- Antoinette de leur lointain Callas: tout va bien,
le corps, l'esprit et...l'appétit.**

La Fouine est la lettre d'information des adhérents du CGRM. Elle est gratuite et réservée aux adhérents.

Directeur de publication : Maryse Lacoste. Rédaction : CGRM – BP 4 – 06190 Roquebrune-Cap-Martin.

Permanences : deuxième et dernier samedis du mois à partir de 14 heures

Salle des réunions – Sous-sol de la mairie de Roquebrune.

Renseignements : Maryse Lacoste - 04.93.57.01.87 - Email : cgrm06@wanadoo.fr

Site Internet : <http://cgrm06.monsite.wanadoo.fr> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/geneamentonnais>